



Assurez votre santé à l'étranger avec MyHealth International



Introduction

Parce que votre santé mérite d'être bien protégée, partout dans le monde



"Peu importe où je vis demain, je sais que je serai couverte."

Entre Bali, Lisbonne et Rio, cette digital nomad apprécie sa liberté, mais elle sait aussi qu'un accident ou une maladie peut tout remettre en cause. Où qu'elle aille, la formule Explore la suit, sans interruption ni démarches supplémentaires.



"À l'étranger, on veut pouvoir consulter sans stress."

Pour leur première expatriation, ce jeune couple choisit une assurance santé qui facilite l'accès aux soins courants. À Singapour, une consultation chez un spécialiste coûte en moyenne 200 \$. Avec la formule Essential, ils sont couverts face à ces dépenses tout en gardant un budget maîtrisé !



"Nous voulons le meilleur pour notre famille."

Cette famille s'installe au UK et recherche une couverture complète, avec des garanties pour la maternité et la santé des enfants, pour être tranquilles dans sa nouvelle vie.



"Si on doit se faire soigner un jour, on veut avoir le choix de l'établissement."

Pour ce couple de retraités expatriés, la priorité est une couverture hospitalisation solide, durable et adaptée aux coûts locaux. En cas d'hospitalisation au Mexique, avec des coûts pouvant atteindre 2 000 € par jour, la formule Extensive permet une prise en charge complète, sans frais à avancer.

Introduction

Découvrez notre offre MyHealth International

Composez votre couverture en 4 étapes simples

Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

Pourquoi choisir APRIL



Quand on vit à l'étranger ou qu'on voyage longtemps, on ne dépend plus du système de santé de son pays d'origine. Et comprendre un nouveau système, parfois compliqué, souvent coûteux, peut vite devenir un vrai casse-tête.

C'est là que l'assurance santé internationale prend tout son sens. Que vous partiez seul, en couple ou en famille, une bonne couverture vous permet de rester serein... Et d'éviter les mauvaises surprises. **Avec APRIL, vous protégez votre santé et celle de vos proches, partout dans le monde.** Et vous pouvez profiter pleinement de votre vie à l'étranger.



Nos clients partagent leur expérience : à découvrir en vidéo sur notre chaîne YouTube

Découvrez notre offre MyHealth International



Soyez couvert partout dans le monde

Quand on est expatrié, on est souvent amené à se déplacer d'un pays à l'autre, que ce soit pour le travail, pour voir ses proches ou pour voyager.

Avec MyHealth International, vous êtes couvert pour :

- > les dépenses de santé dans votre pays de résidence ;
- > les dépenses de santé lors de vos déplacements à l'étranger, avec une couverture qui vous suit partout ;
- > le rapatriement ou l'évacuation en cas d'urgence médicale partout dans le monde.

Besoin d'être couvert aux États-Unis ?

Étendez simplement votre protection en ajoutant une garantie additionnelle.



Accédez à des soins de qualité, où que vous soyez

Dans certains pays, l'accès aux soins peut être limité ou coûteux.

MyHealth International vous donne accès à :

- > des hôpitaux publics et privés audités par nos équipes ;
- > un réseau de professionnels de santé partenaires dans le monde entier ;
- > des services de téléconsultation, 24/7, dans la langue de votre choix, gratuits et illimités.

Introduction

Découvrez notre offre MyHealth International

Composez votre couverture en 4 étapes simples

Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

Pourquoi choisir APRIL



Découvrez notre offre MyHealth International



Évitez les avances de frais

MyHealth International facilite le règlement de vos frais de santé :

- > prise en charge directe en cas d'hospitalisation : pas d'avance de frais ;
- > remboursements rapides si vous payez vous-même : virement instantané dans la zone SEPA ;
- > gestion simplifiée grâce à l'appli Easy Claim et l'Espace Assuré ;
- > pour les soins coûteux en ambulatoire, demandez notre **Easy Pay Card** : 1^{ère} carte de paiement digitale pour régler ses frais de santé partout dans le monde.

[En savoir plus](#)



Adaptez la couverture à vos besoins

Inutile de payer pour des garanties dont vous n'avez pas besoin. **Avec MyHealth International, vous personnalisez votre contrat selon vos besoins :**

- > hospitalisation seule, ou hospitalisation + soins courants (consultations, analyses, pharmacie etc.) ;
- > maternité ;
- > dentaire/optique ;
- > assistance rapatriement essentielle ou étendue en cas de crise ou de détresse.



Bénéficiez d'un accompagnement dans votre langue

Avec APRIL International, vous bénéficiez :

- > de conseillers disponibles 24/7, dans la langue de votre choix ;
- > d'un accompagnement médical grâce à notre équipe dédiée en interne ;
- > d'informations claires sur vos remboursements, votre contrat, ou en cas de situation de crise dans votre pays de résidence ;
- > d'une assistance 24/7 en cas d'urgence médicale.

Introduction

Découvrez notre offre MyHealth International

Composez votre couverture en 4 étapes simples

Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

Pourquoi choisir APRIL



Composez votre couverture en 4 étapes simples

1 Sélectionnez vos garanties frais de santé

Choisissez les garanties qui comptent pour vous. C'est vous qui décidez : d'une couverture hospitalisation seule à une prise en charge de vos soins de santé au quotidien.

HOSPITALISATION

DENTAIRE/OPTIQUE

SOINS COURANTS

MATERNITÉ

2 Choisissez votre niveau couverture

Que vous souhaitiez une couverture des garanties essentielles ou une protection haut de gamme complète, personnalisez votre assurance en fonction de vos besoins et des coûts de santé dans votre pays d'expatriation.

EXPLORE

EXTENSIVE

ESSENTIAL

ELITE

3 Optez pour des garanties additionnelles

Renforcez votre protection en ajoutant une couverture Monde entier et/ou l'option complète d'Assistance incluant la responsabilité civile.

Étendre votre zone de couverture pour bénéficier de prises en charge aux États-Unis, même hors urgence

Ajouter une assistance rapatriement complète et une garantie responsabilité civile (vie privée)

4 Choisissez votre franchise ou co-paiement

Vous payez une partie de vos frais de santé. En contrepartie, vous bénéficiez d'une réduction sur votre cotisation.

Co-paiement

(soins courants uniquement)

Aucun

10 %

20 %

30 %

Franchise

Aucune

500 €/€

1 000 €/€

2 500 €/€

5 000 €/€

Introduction

Découvrez notre offre MyHealth International

Composez votre couverture en 4 étapes simples

Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

Pourquoi choisir APRIL



Quelle que soit la couverture sélectionnée, nous vous accompagnons partout dans le monde

Accès à un réseau mondial de plus de 2 millions de professionnels de santé qualifiés – hôpitaux, cliniques, médecins, laboratoires, pharmacies...

Orientation médicale personnalisée pour garantir des soins de qualité, adaptés à vos besoins et à votre localisation, tout en limitant vos restes à charge.

Second avis médical pour vous accompagner en cas de situation médicale sensible et/ou de compréhension de traitements importants.

Assistance multilingue 24/7 pour vous aider à trouver un médecin ou un lieu de soins, la prise de rendez-vous et répondre à vos questions médicales.

Vos garanties santé en un clin d'œil

SYNTHÈSE DES GARANTIES	Explore	Essential	Extensive	Elite
Plafond frais de santé par an et par assuré	500 000 €/US\$	1 500 000 €/US\$	Illimité Chine, Hong Kong, Japon, Singapour, États-Unis : 2 000 000 €/US\$	Illimité Chine, Hong Kong, Japon, Singapour, États-Unis : 4 000 000 €/US\$
HOSPITALISATION				
Hospitalisation ou chirurgie ambulatoire en cas d'urgence ou d'accident	✓	✓	✓	✓
Chambre d'hôpital	Chambre semi privée standard	Chambre privée standard	Chambre privée standard	Chambre privée standard
Imagerie médicale avancée (IRM, scanner et TEP)	10 000 €/US\$	15 000 €/US\$	20 000 €/US\$	✓
Traitements liés au cancer (oncologie, chimiothérapie, radiothérapie)	✓	✓	✓	✓
Hospitalisation et autres traitements en cas de maladie chronique	✓	✓	✓	✓
Hospitalisation et autres traitements en cas de pathologie congénitale	50 000 €/US\$	100 000 €/US\$	✓	✓
Rééducation suite à une hospitalisation prise en charge par APRIL International	Jusqu'à 20 jours	Jusqu'à 20 jours	Jusqu'à 30 jours	Jusqu'à 60 jours
Hospitalisation pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux	Non pris en charge	Non pris en charge	8 000 €/US\$ Jusqu'à 15 jours	Jusqu'à 30 jours
Rapatriement médical et transport sanitaire	✓	✓	✓	✓
Couverture en cas d'urgence ou d'accident en dehors de la zone de couverture (jusqu'à 60 jours)	75 000 €/US\$	150 000 €/US\$	300 000 €/US\$	✓
Téléconsultation – en partenariat avec Teladoc	✓	✓	✓	✓
SOINS COURANTS (option)				
Plafond par an et par assuré	3 000 €/US\$	Illimité	Illimité	Illimité
Consultations de médecins généralistes et spécialistes y compris pour le suivi des maladies chroniques	Dans la limite du plafond annuel	2 500 €/US\$	8 000 €/US\$	✓
Pharmacie	Dans la limite du plafond annuel	2 000 €/US\$ Doublé en cas de maladie chronique	6 000 €/US\$ Doublé en cas de maladie chronique	✓
Santé mentale : consultation de psychiatre, psychologue et psychothérapeute	3 appels en cas de choix de l'assistance complète	500 €/US\$ Jusqu'à 7 séances	1 200 €/US\$ Jusqu'à 10 séances	4 000 €/US\$ Jusqu'à 20 séances
Médecines complémentaires : kinésithérapeute, orthoptiste, pédicure/podologue, orthophoniste...	Jusqu'à 5 séances	1 000 €/US\$ Jusqu'à 10 séances	1 500 €/US\$ Jusqu'à 15 séances	✓
Médecine alternative : ostéopathe, chiropracteur, homéopathe...	Non pris en charge	500 €/US\$	1 000 €/US\$	4 000 €/US\$
Laboratoire, tests et radiologie	Dans la limite du plafond annuel	5 000 €/US\$	✓	✓
Automédication : contraception, vitamines, médicaments sans ordonnance	Non pris en charge	50 €/US\$	100 €/US\$	150 €/US\$
Bilans de santé et tests auditifs	Non pris en charge	200 €/US\$	800 €/US\$	2 000 €/US\$
Dépistage préventif et vaccination	Dans la limite du plafond annuel	✓	✓	✓
Nutritionniste	Non pris en charge	Non pris en charge	150 €/US\$	Jusqu'à 5 séances
Appli de santé ou de remise en forme	Non pris en charge	Non pris en charge	Non pris en charge	50 €/US\$
DENTAIRE (option) : délai d'attente de 3 à 6 mois				
Plafond maximum par an	800 €/US\$	1 000 €/US\$	2 000 €/US\$ pendant les 2 premières années, puis 3 000 €/US\$ à partir de la 3 ^e année	4 000 €/US\$ pendant les 2 premières années, puis 5 000 €/US\$ à partir de la 3 ^e année
OPTIQUE (option) : délai d'attente de 6 mois				
Soins optiques : examen de la vue et aides visuelles (maximum une monture tous les deux ans)	Non pris en charge	200 €/US\$	300 €/US\$	450 €/US\$
Traitement au laser pour correction de la vision	Non pris en charge	Non pris en charge	300 €/US\$	1 000 €/US\$
MATERNITÉ (option) : délai d'attente de 12 à 24 mois				
Grossesse et accouchement : consultations, soins prénatals et postnatals, hospitalisation, chambre individuelle, frais de séjour ainsi que frais médicaux et chirurgicaux.	Non pris en charge	4 000 €/US\$ par grossesse (puis 8 000 €/US\$ par grossesse en cas de complications de l'accouchement)	8 000 €/US\$ par grossesse (puis 12 000 €/US\$ par grossesse en cas de complications de l'accouchement)	12 000 €/US\$ par grossesse (puis 24 000 €/US\$ par grossesse en cas de complications de l'accouchement)
Procréation médicalement assistée (maximum 4 tentatives pour toute la durée du contrat)	Non pris en charge	Non pris en charge	1 500 €/US\$ par tentative	2 500 €/US\$ par tentative

Ce tableau est un résumé des garanties. Retrouvez la version exhaustive et leurs conditions d'application dans les Conditions générales.

Les garanties additionnelles



Services d'assistance complémentaire en cas d'accident, de maladie ou de décès

Cette garantie optionnelle va au-delà de l'évacuation médicale pour vous accompagner dans des situations particulièrement sensibles : frais de recherche et de secours, livraison de médicaments introuvables sur place, garde d'enfants, ou encore la prise en charge de vos animaux domestiques en cas d'hospitalisation. En cas de décès, nous couvrons le rapatriement des autres assurés ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement d'un proche pour accompagner le retour du défunt.



Programme d'assistance en cas de crise ou de situation délicate

En période de crise ou de détresse, vous n'êtes jamais seul. Cette option vous donne accès à un accompagnement juridique et psychologique à l'étranger, ainsi qu'à un service de transmission de messages urgents à vos proches. Nous avançons également les frais juridiques en cas d'infraction involontaire à l'étranger.



Services en cas d'incidents de voyage

Vous êtes couvert en cas de retards imprévus, d'annulations, de correspondances manquées ou de frais liés à un rapatriement. Nous remboursons également les frais essentiels tels que les bagages perdus ou endommagés et les frais administratifs. Restez protégé face aux imprévus.

Introduction

Découvrez notre offre
MyHealth International

Composez votre couverture en 4 étapes simples

Un accès aux soins simplifié,
partout dans le monde

Pourquoi choisir APRIL



Responsabilité civile vie privée

Vous bénéficiez également d'une garantie responsabilité civile, qui couvre les conséquences financières des dommages causés à des tiers par vous-même ou les membres de votre famille assurés, dans le cadre de la vie privée (loisirs, activités des enfants, déplacements, voyages...).

Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

Nous vous accompagnons dans votre parcours de soins partout dans le monde et vous orientons vers la prise en charge la plus appropriée en fonction de votre situation.



1

L'appli Easy Claim pour gérer toutes vos demandes

Avec Easy Claim, vous pouvez :

- > soumettre vos demandes de remboursement,
- > préparer une hospitalisation,
- > bénéficier de services de téléconsultation gratuits, illimités et disponibles 24/7 dans le monde entier, ainsi que d'un second avis médical,
- > trouver un professionnel de santé recommandé par APRIL,
- > communiquer avec vos conseillers dédiés.



2

Easy Pay Card, la carte de paiement qui vous évite d'avancer les frais

Easy Pay Card est une solution de tiers payant digitale.

Cette carte peut vous être remise sur demande pour tout type de soins coûteux : pharmacie, IRM, prothèses et implants, optique...

- > Pas de plafond
- > Carte virtuelle Wallet
- > Crédité instantanément
- > Valable partout dans le monde, chez tous les professionnels de santé

Introduction

Découvrez notre offre MyHealth International

Composez votre couverture en 4 étapes simples

Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

Pourquoi choisir APRIL



Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

3

Un accompagnement médical 24/7 où que vous soyez

Besoin d'aide pour trouver le bon médecin ou hôpital ? Vous restez libre de choisir de consulter le médecin de votre choix. Cependant, selon la formule choisie et le pays où vous résidez, le réseau hospitalier peut varier. Pour connaître précisément votre réseau de soins, veuillez consulter le document « Liste des hôpitaux ». Notre équipe médicale est à votre écoute pour vous guider. Vous êtes assuré de bénéficier de soins de qualité avec un accompagnement personnalisé à chaque étape.

Vous êtes hospitalisé en urgence

Contactez-nous 24/7 via les numéros d'urgence. Nous vous assistons immédiatement et nous mettons en relation avec l'hôpital dans lequel vous êtes admis.

Vous programmez une hospitalisation

Envoyez-nous votre demande de prise en charge sur l'appli Easy Claim dès que possible. Notre équipe médicale :

- > examine votre protocole de soins et confirme son adéquation avec votre état de santé ;
- > vous oriente vers l'établissement le plus adapté en fonction de votre formule et de la localité ;
- > organise le paiement de votre facture auprès de l'hôpital.

Un médecin à portée de clic, disponible 24/7

Grâce au service de téléconsultation inclus dans votre contrat, en partenariat avec Teladoc Health, leader mondial en télémédecine.

Ce service est très utile :

- > en cas d'affection bénigne (symptômes grippaux, mal de tête, mal de gorge...);
- > pour avoir des informations sur un traitement en cours ;
- > pour vous aider à préparer un déplacement ;
- > pour la délivrance d'ordonnances partout dans le monde.

Introduction

Découvrez notre offre MyHealth International

Composez votre couverture en 4 étapes simples

Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

Pourquoi choisir APRIL



Nous proposons aussi

- > un accès à notre réseau médical via l'appli Easy Claim ;
- > des conseils médicaux personnalisés et recommandations de professionnels de santé grâce à notre équipe médicale interne ;
- > un service de second avis médical, sur place ou depuis votre pays d'origine ;
- > un suivi des coûts : nous vérifions que les frais médicaux sont conformes aux standards locaux ;
- > un accompagnement pendant et après votre hospitalisation ;
- > un accompagnement en cas de transfert médical ou de rapatriement, si nécessaire.

Pourquoi choisir APRIL

Où que vous soyez dans le monde, protéger votre santé et celle de vos proches est primordial.

Nous le savons, l'installation à l'étranger est synonyme d'excitation et d'enthousiasme mais peut parfois soulever des questions en matière de santé. C'est pourquoi chez APRIL, nous vous accompagnons durant toutes les étapes de votre expatriation, partout dans le monde depuis plus de 30 ans.

Notre promesse



Des couvertures santé flexibles qui s'adaptent à votre situation



Des équipes à vos côtés dans les moments qui comptent



Tous vos services digitaux disponibles dans l'appli n°1 du marché



Un accompagnement médical 24/7 où que vous soyez

Nos chiffres clés

30

ans d'expérience

14

pays d'implantation

450+

collaborateurs polyglottes

26

Nationalités

180

pays couverts

2M

professionnels de santé

Introduction

Découvrez notre offre MyHealth International

Composez votre couverture en 4 étapes simples

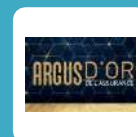
Un accès aux soins simplifié, partout dans le monde

● Pourquoi choisir APRIL

Notre savoir-faire est récompensé

Nous avons ainsi reçu plus de 20 prix sur les 4 dernières années, pour la qualité de nos services et notre capacité à innover pour faciliter l'accès aux soins de nos assurés.

En savoir plus



Nos clients sont satisfaits

★★★★☆ 4,6/5

Note APRIL International sur ekomi

À propos d'APRIL, l'assurance en plus facile

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 30 000 courtiers partenaires. Les 3 000 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale, en dommages de niches et en gestion de patrimoine. APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés tout en s'engageant sur les enjeux de Responsabilité Sociétale structurés au sein de sa démarche Oxygen. Le groupe APRIL opère dans 20 pays et a enregistré en 2024 un chiffre d'affaires de 860M€.

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

Contactez
l'un de nos 30 000
partenaires courtiers
ou les conseillers APRIL

april-international.com

Siège social APRIL International Care France :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE - www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR6030970727



 **april**
International
L'ASSURANCE EN PLUS FACILE